



FEVRIER - MARS 2025

www.handicapenergie.fr

VINGT ANS APRES LA LOI DE 2005, LE SENAT FAIT SES PROPOSITIONS POUR AMELIORER L'INCLUSION



Lors d'un colloque organisé le 11 février au Sénat, pour l'anniversaire de la loi handicap, cinq commissions ont présenté leur bilan et des pistes pour l'avenir. Les sénateurs préconisent d'aller plus loin sur l'accessibilité, de simplifier l'accès aux compensations, et de créer un label « ville inclusive ».

L'objectif de permettre la « compensation » du handicap, l'un des deux piliers de la loi du 11 février 2005, « n'est pas totalement réalisé ». Le constat est formulé par Marie-Pierre Richer, de la commission des affaires sociales du Sénat. Notamment, « il y a encore une limite d'âge à la prestation de compensation du handicap (PCH) » qui oblige à basculer vers l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à 60 ans. « Il faut une réflexion sur l'articulation des prestations », estime la sénatrice, qui pointe aussi la hausse constante « des dépenses de PCH » qui « met les départements en difficulté financière ». Marie-Pierre Richer souligne encore « la complexité » d'accès à la PCH « enfant », dont elle aimerait voir « simplifier les règles », et note que malgré les prestations, « le handicap reste un facteur de pauvreté ».

En outre, le fonctionnement des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), vingt ans après leur création, laisse encore à désirer. La sénatrice Chantal Deseyne mentionne la « complexité des démarches », des « formulaires », et des courriers « incompréhensibles », qu'il faut absolument « simplifier ». Elle appelle également à « réduire les délais de traitement » – qui sont de 4 mois et demi en moyenne mais atteignent 6 mois, voire 10 dans certains départements –, et à « harmoniser les pratiques des MDPH ». Un début de réponse est apporté, relève-t-elle toutefois, avec « l'aide au remplissage des dossiers », et « la mission d'appui de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) » pour les MDPH les plus en difficulté.

Il faut encore :

- Améliorer l'emploi et la scolarisation.
- Renforcer l'accès au logement et aux commerces
- Développer l'accessibilité des transports et du numérique

Pour lire l'article complet :

<https://www.lagazettedescommunes.com/969801/VINGT-ANS-APRES-LA-LOI-DE-2005-LE-SENAT-FAIT-SES-PROPOSITIONS-POUR-AMELIORER-LINCLUSION/>

TUTELLE, CURATELLE OU HABILITATION FAMILIALE



Lorsqu'une personne n'est plus en mesure de gérer seule ses affaires en raison d'une altération de ses facultés mentales ou physiques, il est parfois nécessaire de mettre en place une mesure de protection juridique. En France, trois principaux dispositifs existent : la tutelle, la curatelle et l'habilitation familiale. Chacune de ces mesures a ses spécificités et s'adapte à différentes situations. Explications...

La Tutelle : une protection renforcée

La tutelle est la mesure la plus contraignante. Elle est mise en place lorsque la personne protégée n'est plus en mesure d'agir seule. Un tuteur est désigné pour effectuer les actes de gestion courante et exceptionnelle en son nom.

Exemple

Madame L., 85 ans, souffre de la maladie d'Alzheimer avancée. Elle ne reconnaît plus ses proches et ne peut plus gérer ses finances. Son fils demande l'ouverture d'une tutelle pour protéger ses intérêts et gérer ses comptes.

Avantages

- Protection juridique complète
- Le tuteur agit dans l'intérêt exclusif de la personne
- Contrôle strict par le juge des tutelles

Inconvénients

- Processus judiciaire lourd
- Moins de libertés pour la personne protégée
- Nécessité d'un compte rendu annuel de gestion

La curatelle : un accompagnement plus léger

La curatelle est une mesure intermédiaire qui permet à la personne protégée de conserver une certaine autonomie, tout en étant assistée pour certains actes.

Exemple

Monsieur T., 50 ans, souffre de troubles bipolaires qui le poussent à faire des dépenses inconsidérées. Sa sœur demande une curatelle renforcée pour l'aider à gérer son budget tout en lui laissant une marge d'autonomie pour ses dépenses courantes.

Avantages

- Préserve une partie de l'autonomie
- Moins contraignant que la tutelle
- Peut être adapté (simple ou renforcée)

Inconvénients

- Nécessite une intervention régulière du curateur
- Certaines décisions restent soumises à autorisation

L'habilitation familiale : une solution plus souple

L'habilitation familiale permet à un proche (conjoint, enfant, parent, etc.) d'agir pour le compte de la personne vulnérable sans devoir passer par des mesures judiciaires lourdes. Elle est souvent privilégiée lorsque la famille est unie et qu'il n'y a pas de conflit.

Exemple

Madame P., 78 ans, est victime d'un AVC et ne peut plus signer de documents. Son fils unique demande une habilitation familiale pour gérer ses comptes et s'occuper des démarches administratives en son nom.

Avantages

- Procédure simplifiée
- Moins de contrôle judiciaire
- Favorise la gestion familiale sans intermédiaire

Inconvénients

- Nécessite un accord familial
- Risque d'abus en l'absence de contrôle strict

En résumé, avantages et inconvénients des protections juridiques

Niveau de protection

- élevé avec la tutelle,
- moyen pour la curatelle,
- faible pour l'habilitation familiale.

Autonomie

- très limitée avec la tutelle,
- partielle pour la curatelle,
- large pour l'habilitation familiale.

Complexité judiciaire

- élevée avec la tutelle,
- moyenne pour la curatelle,
- faible pour l'habilitation familiale.

Contrôle du juge

- renforcé avec la tutelle,
- régulier pour la curatelle,
- minimal pour l'habilitation familiale.

Idéal pour

- les personnes très vulnérables avec la tutelle,
- les personnes ayant encore une autonomie partielle pour la curatelle,
- les familles unies sans conflit pour l'habilitation familiale

Le choix entre la tutelle, la curatelle et l'habilitation familiale dépend du degré d'autonomie de la personne protégée et des besoins de son entourage. Il est essentiel d'évaluer chaque situation avec soin et, si nécessaire, de se faire accompagner par un avocat pour choisir la mesure la plus adaptée.

<https://informations.handicap.fr/a-tutelle-curatelle-ou-habilitation-familiale-que-choisir-37789.php>

LOGO HANDICAP : TOUS LES PICTOGRAMMES HANDICAPS EXPLIQUES ET A TELECHARGER



Lors de la construction de nouveaux bâtiments ou de l'aménagement d'espaces existants, **l'intégration d'une signalisation adaptée**, incluant des pictogrammes pour les personnes en situation de handicap, constitue une exigence incontournable. Ces pictogrammes sont essentiels pour indiquer les installations accessibles, telles que les toilettes, les ascenseurs ou les places de stationnement, garantissant ainsi une circulation fluide et autonome des personnes handicapées dans les locaux.

Pourquoi des pictogrammes pour le handicap ?

La loi du 11 février 2005 établit une distinction claire entre les différentes formes de handicaps, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique. Elle vise notamment à renforcer l'accessibilité pour les personnes touchées par ces handicaps. La signalisation incluant des pictogrammes a pour objectif principal de faciliter l'accès et les déplacements des personnes en situation de handicap. Elle informe clairement sur la présence d'aménagements spécifiques, comme des rampes d'accès ou des ascenseurs, permettant une meilleure compréhension de l'agencement du bâtiment. En l'absence de ces indications, l'autonomie des utilisateurs concernés pourrait être compromise, les obligeant à solliciter l'assistance d'un tiers. En balisant les parcours avec des logos handicaps clairs et adaptés, il devient possible de limiter les malentendus et d'améliorer l'expérience globale de navigation au sein des espaces.

Dans cet article, Handinova met à votre disposition une sélection complète de logos handicaps informatifs dédiés au handicap, accompagnés d'explications détaillées et téléchargeables directement.

<https://handinova.fr/LOGO-HANDICAP-PICTOGRAMMES-TELECHARGER/>

GANTS UBITONE : DES CAPTEURS POUR TRADUIRE LE LANGAGE DES SIGNES EN MOTS ET PERMETTRE AUX PERSONNES ATTEINTES DE SURDICECITE DE CONVERSER A DISTANCE



Au Japon, pour aider les personnes âgées qui se retrouvent isolées avec des problèmes de cécité et de surdité, une start-up vient de lancer des gants électroniques, capables de traduire des conversations ou des messages en langue des signes tactile. Pour communiquer entre personnes qui souffrent de surdicécité, c'est-à-dire qui sont à la fois sourdes et aveugles, une technique fonctionne très bien : la langue des signes tactile.

Les malentendants connaissent aussi cette langue, appelée parfois "braille des doigts". Concrètement, la personne qui veut comprendre pose ses mains sur celle qui s'exprime en langage des signes. Les signes sont exécutés sur les mains de l'interlocuteur pour signifier une action, un message, et l'autre va percevoir tous les mouvements de doigts sur sa propre main. Et quand la personne a fini de s'exprimer, on inverse les rôles. Et l'échange continue de cette manière.

Cette technique ne fonctionne que si les deux interlocuteurs sont physiquement près l'un de l'autre, et c'est ce problème que voulait résoudre la start-up japonaise Ubitone . Elle a donc conçu une paire de gants électroniques qui permettent de recréer cette langue des signes tactile.

Traduction des signes en mots via une application

Il s'agit de gants comportant une multitude de capteurs qui, une fois enfilés et activés, peuvent donner l'impression que quelqu'un vous touche les mains. Ces gants sont reliés par Bluetooth à une application au smartphone. Et si on reçoit un message sur le téléphone, l'application le transforme automatiquement en message de signes tactile et le transmet à aux gants. À l'inverse, en faisant des signes avec les doigts gantés, le propos est traduit en mots qui peuvent être envoyés à leur tour. Avec cette technologie, on peut aussi lire les informations ou la météo sur internet ou même lire un livre. Ses créateurs pensent donc qu'il y a un vrai marché pour ces gants électroniques. Ubitone veut d'abord s'adresser aux Japonais qui souffrent de surdité. Cela concerne près de 15 000 personnes au Japon. Et ce nombre augmente avec le vieillissement accéléré de la population. L'entreprise veut ensuite exporter sa solution. Pour l'instant, elle estime que ses gants vont coûter un peu plus de 100 000 yens pièce, c'est-à-dire un peu plus de 650 euros.

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/bientot-chez-vous/gants-ubitone-des-capteurs-pour-traduire-le-langage-des-signes-en-mots-et-permettre-aux-personnes-atteintes-de-surdite-de-converser-a-distance_7024472.html

COIN CULTURE



« À vos spatules, à vos casseroles ! Et que cette aventure culinaire adaptée à votre rythme commence ! »

Les recettes du chef et de l'ergothérapeute pour une cuisine accessible

Retrouver ou découvrir le plaisir de concocter de bons petits plats sans l'usage de ses deux mains ? C'est ce que propose **La Cuisine du quotidien à une main**. Un guide pratique écrit en collaboration par le chef Grégory Cuilleron et l'ergothérapeute Sophie Remy qui paraît ce vendredi 21 février.

Grégory Cuilleron, originaire de Lyon, s'est fait connaître en 2009 grâce à sa victoire dans l'émission *Un dîner presque parfait : le combat des régions* et remporte son sésame pour *Top Chef*. Depuis, le chef aux multiples casquettes a présenté plusieurs émissions culinaires à succès, anime des ateliers et cuisine pour les entreprises, écrit des livres dont *Qu'est-ce qu'on mange ce soir ?* (Hachette, 2018). Il est également engagé pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et ambassadeur de l'Agefiph.

Sophie Remy est ergothérapeute libérale à Paris, spécialisée dans la prise en charge d'enfants et adolescents présentant des troubles neurodéveloppementaux (dys/TDC, TSA, TDAH, HPI...) et des troubles de l'oralité alimentaire (TOA).

<https://www.editionsdelamartiniere.fr/livres/la-cuisine-du-quotidien-a-une-main>

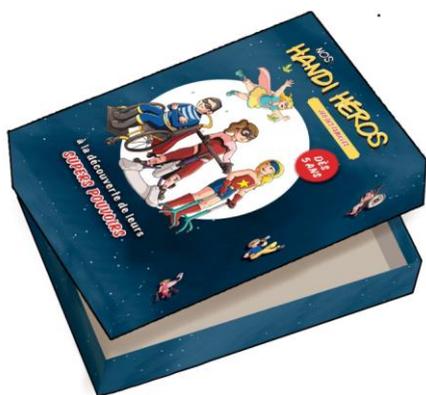
Au cinéma depuis le 12 Février



Enfant, au Mexique, la petite Frida dont la famille descendait des Zapotèques, découvre à la fois les notions différence ou de laideur, avec la petite chienne qu'elle adopte, celle de maladie, alors qu'elle attrape la poliomyélite, mais aussi les moqueries des enfants de son âge. Malgré tout, sa volonté de vivre, d'étudier et de fréquenter d'autres enfants, restera tenace...

Porté par de ponctuelles chansons, aux rythmes de guitare reconnaissables, et la voix d'Olivia Ruiz en guise de narratrice, le récit permet d'embrasser le sujet de l'acceptation de la différence (sa jambe qui lui fait mal, sous développée lui vaudra le sobriquet ingrat de « patte de poulet », surnom compensé par le rire « de cochon » d'un camarade...), de l'appartenance à une ethnie particulière (objet d'un très beau récit interne, expliquant à la façon d'un conte, la légende du « peuple des nuages », les Zapotèques...) et la découverte du dessin, qui remplacera son rêve de devenir une femme médecin. Évoquant aussi intelligemment les moments cruciaux de sa vie, la formalisation de la mort possible en cette femme squelette à l'immense chapeau des croyances païennes mexicaines (« La Muerte ») permet aussi d'alléger pour les plus petits le poids de sa maladie d'enfance comme d'un accident alors qu'elle était une jeune femme. Une manière de mettre en avant l'esprit de battante de cette femme bien décidée à s'intégrer au monde, à assumer ses différences, mais aussi à ne pas se laisser dicter son futur par les hommes.

On joue... on développe nos superpouvoirs



Dix mamans ont inventé un jeu de société dont leurs enfants, tous en situation de handicap, sont les héros et héroïnes. L'idée est de sensibiliser les joueurs aux réalités du handicap. L'une des mamans, qui vit à Saint-Gaudens, au sud de Toulouse, nous raconte : Elles ont travaillé sur ce projet pendant un an et demi et voilà que tout le monde peut y jouer. Dix mamans ont créé un jeu de société pour raconter le quotidien de leurs enfants, porteurs de handicap. Ce jeu s'appelle "**Handi Héros**". Il n'y en a pas sept mais dix familles, toutes autour des leurs enfants, présentés comme des super héros. L'une des cartes présente par exemple leur superpouvoir. Marion Stefani, qui vit

à Saint-Gaudens, dans le Comminges, au sud de Toulouse, explique que sa fille, Andréa, 8 ans, polyhandicapée "*a une force, un mental incroyable !*". Il y a aussi le doudou, l'objet favori ou ce qu'aime l'enfant, "*Andréa c'est la lumière*". Il y a aussi une carte activité. "*Pour ma fille c'est le poney. Cette activité, même un enfant ordinaire peut se dire 'Oh Andréa est différente mais elle fait du poney comme moi !*"

Et c'est bien l'objectif : comprendre les différents handicaps mais aussi les thérapies et les équipements qui accompagnent les enfants. "les enfants que l'on connaît qui jouent sont fiers de connaître les héros du jeu", se réjouit Marion Stefani.

Ce jeu aux cartes colorées peut être commandé en ligne, au prix de 12 euros :

<https://www.helloasso.com/associations/nos-handi-heros/boutiques/le-jeu-des-handiheros>

PENSEZ A RENOUVELER VOTRE ABONNEMENT



Cliquez sur le lien suivant et grâce à HELLOASSO, votre adhésion sera entièrement dématérialisée :



<http://www.handicapenergie.fr/elementor-1750/>

Ont participé à ce numéro :

Jean François CHOLAT, Olivier RAYMOND

Conception/Rédaction : Sophie GUILLARD

www.handicapenergie.fr

Contact : contact@handicapenergie.fr

Vous recevez cette newsletter car votre adresse postale ou votre adresse mail est référencée dans notre base de données. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Nos Partenaires

